Nouveaux cahiers de la recherche en éducation



Duhamel, A. et Jutras, F. (dir.) (2005). *Enseigner et éduquer à la citoyenneté*. Québec : Les Presses de l'Université Laval

Philippe Maubant

Volume 9, Number 1, 2006

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1016890ar DOI: https://doi.org/10.7202/1016890ar

See table of contents

Publisher(s)

Faculté d'éducation, Université de Sherbrooke

ISSN

1911-8805 (digital)

Explore this journal

Cite this review

Maubant, P. (2006). Review of [Duhamel, A. et Jutras, F. (dir.) (2005). Enseigner et éduquer à la citoyenneté. Québec : Les Presses de l'Université Laval]. Nouveaux cahiers de la recherche en éducation, 9(1), 113–114. https://doi.org/10.7202/1016890ar

Tous droits réservés © Faculté d'éducation, Université de Sherbrooke, 2006

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



Recensions 113

Duhamel, A. et Jutras, F. (dir.) (2005). *Enseigner et éduquer à la citoyenneté*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.

Comme le rappelle François Audigier dans un ouvrage à paraître chez A mand Colin (Audigier, dans Lenoir, Xypas et Jamet, 2006):

l'éducation à la citoyenneté se fraye des chemins divers pour prendre à nouveau place dans l'école. Certains y repèrent le retour d'anciennes préoccupations, d'autres un champ de contenus, d'expériences et de pratiques nouveaux. Les uns se réjouissent de ce retour y voyant la réaction nécessaire aux développements de comportements jugés incivils; d'autres dénoncent la contradiction entre une rhétorique qui valorise la formation critique et les demandes très normatives de rappel de la loi et de l'autorité.

C'est tout l'intérêt de cet ouvrage sur l'éducation à la citoyenneté que de nous offrir l'occasion de questionner, voire de réviser trois dimensions constitutives de la pratique enseignante : celle de l'enseignement, celle de l'éducation, et celle de la conception du monde. La première dimension interroge tout particulièrement les dispositifs d'enseignement et la manière dont ils intègrent l'éducation à la citoyenneté dans les différents cursus. La deuxième dimension révèle comment la question de l'éducation à la citoyenneté nous invite à une réflexion sur le sens de l'éducation. Enfin, la dernière dimension examine le concept de citoyenneté en cherchant à mettre en évidence ses fondements historiques et épistémologiques.

Si l'éducation à la citoyenneté est considérée aujourd'hui comme l'un des objectifs d'enseignement au primaire comme au secondaire, il reste que cette nouvelle compétence de citoyen, qu'il convient de faire acquérir aux élèves, pose toute une série de questions, en particulier celle des conditions de son apprentissage et donc de son enseignement. La première partie de l'ouvrage d'André Duhamel et de France Jutras est consacrée à l'analyse de cette question des conditions favorables à la mise en œuvre d'une éducation à la citoyenneté dans les divers ordres d'enseignement, mais aussi dans le cadre de la formation initiale et continue des maîtres. On pourra noter ici le très passionnant texte de Laferrière, Hamel, Laberge et Allaire (p. 13-27), relatant une expérience de «communautés d'apprenants», ayant pour projet de favoriser chez les élèves un travail de réflexion sur des thématiques relatives à la citoyenneté. Mais ce qui apparaît le plus significatif dans cette première partie, c'est de voir comment la question de l'éducation à la citoyenneté conduit à interroger la question de l'identité professionnelle des enseignants (Jutras et Guay, p. 115-132). Favoriser une éducation à la citoyenneté dans les programmes scolaires, c'est nécessairement chercher à préparer les futurs enseignants à cet enseignement singulier. Pourquoi un enseignement «singulier», parce qu'il dépasse les frontières habituelles des disciplines scolaires. Il joue à la fois sur des savoirs à mobiliser, mais aussi sur les contextes d'usage d'une compétence de citoyen. Enseigner une éducation à la citoyenneté, c'est in fine poser la question de l'identité professionnelle des enseignants, mais au travers d'elle, celle de la dimension éthique, partie prenante de la professionnalisation du métier d'enseignant.

La deuxième partie de l'ouvrage, quant à elle, porte sur la question du sens d'une éducation à la citoyenneté. Pour quelles raisons les récentes réformes éducatives ont-elles inscrit cette compétence dans les contenus des nouveaux programmes? Quels objectifs vise-t-on dans le développement d'une telle compétence et pour quelles raisons est-ce du ressort de l'école d'éduquer à la

citoyenneté? L'éducation à la citoyenneté peut-elle favoriser l'émergence d'un idéal démocratique au sein de nos sociétés contemporaines? Le texte de Bourgeault (p. 135-149) se propose de répondre à cette question en mettant notamment en évidence les liens entre les différentes conceptions de la Cité, l'évolution du sens du concept de citoyen et la fonction de l'école comme lieu d'éducation à la citoyenneté. Le texte de Roy (p. 151-161), quant à lui, interroge l'éducation à la citoyenneté à partir des ambitions démocratiques que se fixe la société québécoise. Pour lui, l'éducation à la citoyenneté ne constitue-t-elle pas une nouvelle manière de décliner l'objectif de socialisation assigné aux systèmes éducatifs? Pour Karmis (p. 163-176), prenant appui sur l'analyse de la pensée éducative de Paulo Freire, une éducation à la citoyenneté doit promouvoir l'émancipation des individus, et ce projet d'émancipation commence dès l'école. Outre la question des finalités d'une éducation à la citoyenneté, Lacroix (p. 195-206) invite à réfléchir sur la question des savoirs favorisant la construction d'un vivre-ensemble. Cette partie de l'ouvrage, et c'est sans doute l'une de ses forces, montre les liens ténus entre, d'une part, les objectifs constitutifs d'une éducation à la citoyenneté et, d'autre part, les conditions pouvant favoriser un enseignement d'une éducation à la citoyenneté. On notera ici le très intéressant chapitre de Ouellet (p. 207-227), concernant le rôle que pourrait avoir un enseignement culturel des religions dans le développement «d'une réflexion critique sur les grandes questions éthiques de notre époque. » (Ouellet, p. 224).

Enfin, la dernière partie de l'ouvrage cherche à analyser et à comprendre les différentes conceptions de la citoyenneté. Être citoyen, c'est sans doute investir, voire réinvestir la démocratie (Lefrançois, p. 246-259), c'est retrouver le chemin du politique, c'est-à-dire le chemin des décisions assumées par le collectif. Les derniers textes de l'ouvrage de Duhamel et Jutras se proposent d'élargir notre approche de l'éducation à la citoyenneté en la situant dans une double perspective idéologique et sociopolitique (Nootens, p. 281-292). Derrière la citoyenneté se profile en effet l'universelle et récurrente question de notre rapport aux autres et au monde (Vigneault, p. 293-303). Saluons ce beau livre qui traite d'une des dimensions centrales des actuelles réformes éducatives. Il offrira de toute évidence aux chercheurs comme aux praticiens un cadre de référence et des pistes d'actions pour l'enseignement et pour la formation à l'enseignement. Comme le suggère Jeffrey (p. 305-316) dans l'épilogue du livre, cette éducation à la citoyenneté requiert sans doute de tenir ensemble la double et louable ambition de former l'homme et le citoyen.

Philippe Maubant Université de Sherbrooke

Mellouki, M. et Gauthier, C. (2003). Éducation et culture. Les enseignants, les jeunes et les musées: regards croisés. Québec: Les Presses de l'Université Laval.

Soucieux de réagir à l'américanisation de la culture, à l'homogénéisation des goûts, des langues et des valeurs, et à la place toujours plus grande laissée au divertissement culturel, les auteurs, pour préserver une identité, cherchent à nouer des liens entre les mondes scolaire et culturel dans le contexte de la mondialisation et de la libéralisation des échanges.

Cette recherche-action, articulée autour de trois mots clés, jeunes, culture et musées, comporte deux volets. Le premier concerne la réalisation de dix activités menées conjointement par des